



Compte-rendu du CSAL-FS du 27 mars 2023

ORDRE DU JOUR

Travaux immobiliers

Suivi des fiches de signalements et accidents du travail

Présentation de Sign@IFip

Suivi des rapports de visite des acteurs de prévention

Registre santé et sécurité

Présentation de la note d'orientations ministérielles 2024

Programme et Budget 2024

Questions diverses

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, notre directeur, à propos de l'économie de 10 milliards d'euros à réaliser sur le budget 2024, a repris les éléments de communication du gouvernement : il y a une diminution inattendue des recettes, un déficit important par rapport au PIB, c'est donc compréhensible de faire des économies...

Une diminution inattendue des recettes ?

Vraiment ? Ce gouvernement n'a eu de cesse de diminuer l'impôt, essentiellement au profit des plus aisés, creusant les inégalités, accroissant la pauvreté en France, tandis que les superprofits et les superdividendes explosent.

Solidaires Finances Publiques propose, plutôt que de raboter une fois de plus les budgets des

ministères, d'augmenter les recettes ! (Liste non exhaustive)

- La taxation à 1 % des dividendes. Si les dividendes de 2023 étaient taxés à 1 %, cela rapporterait près d'1 milliard d'euros de recettes.
- La fin du prélèvement forfaitaire unique (PFU) et de l'impôt sur la fortune Immobilière (IFI).
- Une revue des niches fiscales, qui s'élevaient en 2022 à 94,2 milliards d'euros.
- La fin de la baisse des impôts de production qui a engendré une chute de rentrées fiscales de 14 milliards d'euros depuis 2021 et une perte d'autonomie financière toujours plus grande pour les collectivités locales.
- La mise en place d'un Impôt sur les sociétés (IS) progressif.
- Rétablir une progressivité régulière de l'impôt sur le revenu en revoyant le barème et en intégrant l'ensemble des revenus et en revalorisant le taux supérieur.

Sans surprise, ce ne seront pas ces choix-là que le gouvernement Macron fera pour renflouer les caisses de l'État mais aussi pour instaurer plus de justice sociale. Au contraire, les pistes annoncées sont toujours, du moins pour la majorité de la population : moins pour les services publics, moins de fonctionnaires, moins de protection sociale, moins d'égalité...

En un mot toujours plus d'austérité pour les uns et toujours plus de richesses pour les autres !

Solidaires Finances Publiques mettra toute son énergie dans l'unité la plus large pour continuer à combattre ces politiques d'austérité.



Travaux immobiliers

Verdun

Des travaux de sécurisation vont avoir lieu à l'accueil. Un chemin de fuite va être créé, permettant aux agents du guichet de rejoindre une zone fermée au public. Une cloison de séparation sera créée avant les toilettes. Une vitre va être mise en place à l'endroit où il y avait le petit portillon.

Concernant les box de réception, un échange est en cours avec la DG pour organiser leur sécurisation.

Le toit-terrasse a été sécurisé.

Un devis a été demandé pour effectuer une réparation temporaire sur les fuites dans le bâtiment. Une étude est menée pour effectuer des travaux durables et en profondeur.

Les morceaux de façade qui menaçaient de tomber ont été retirés. L'antenne immobilière de Strasbourg a été sollicitée pour la consolidation.

Nous avons rappelé les propositions que nous avons faites, notamment concernant l'aménagement de l'accueil, suite à notre visite au CFP de Verdun le 18 septembre 2023.

Cité administrative

Les travaux suivent leur cours. Le déménagement dans le bâtiment principal devrait avoir lieu la semaine du 23 septembre.

À ce stade, le flex-office n'est pas prévu (fait de ne pas avoir de bureau fixe). Cependant, l'organisation doit permettre de la « souplesse » (ex : les EDR qui interviendront prendront les bureaux laissés vacants par les agents absents).

Aucun ergonomiste n'a été sollicité, ce que nous regrettons.

Commercy

Les marqueurs sur les fissures, mis en place l'année dernière, n'ont pas bougé.

Le filet à pigeons a été retiré, car les cadavres d'oiseaux s'y prenant au piège ne pouvaient être retirés. Des pics ont été installés sur les hauteurs. D'autres devraient être installés sur les bords des fenêtres.

Suivi des fiches de signalements et accidents du travail

Cinq fiches de signalement ont été présentées.

Voici les suites données :

- transmission au bureau réglementaire car hors de la compétence de la DDFIP et garantie fonctionnelle accordée à l'agent.
- pas de suite donnée, à la demande de l'agent concerné. Le dépôt de cette fiche avec l'intervention du chef de service fiche a néanmoins permis de signaler le comportement inadmissible d'un usager, cela sera utile s'il récidive.
- signalement fait auprès du procureur (article 40)
- en cours (événement récent).

Deux fiches déposées fin 2023 ont fait l'objet d'un signalement au procureur permettant l'audition des agents concernés. Une agente a déposé plainte.

Nous nous félicitons de la réactivité des services du procureur sur les dossiers en question.

Aucun autre accident du travail n'a eu lieu depuis celui de juin 2023. Une bande de signalement jaune et noire va être posée sur la marche ayant provoqué la chute d'une agente à Commercy.



Présentation de Sign@IFip

Sign@IFip est la nouvelle application permettant de déposer des fiches de signalement. Elle est accessible via votre espace RH.

Une fois validée, la fiche sera transmise immédiatement au chef de service et à l'assistant.e de prévention (AP).

La structure est la même que la version papier qui existait auparavant, avec une nouveauté : vous pourrez noter de 1 à 5 le ressenti de l'incident. Il vous sera possible de l'enregistrer, sans la transmettre immédiatement. Le chef de service pourra, sous 48 h, ajouter un commentaire.

Une fois transmise, vous recevrez un accusé de réception par l'AP, qui déterminera ensuite la suite à donner. Vous pourrez suivre l'évolution du traitement de votre signalement.

Nous avons interrogé la direction sur l'obligation de transmission automatique au chef de service (dans l'hypothèse d'un signalement le concernant). Le module sur les signalements internes n'est pas encore déployé, la direction comme les représentants du personnel seront attentifs à la possibilité de pouvoir écarter cette obligation.

Autre problème : les acteurs de prévention (notamment le médecin du travail) et les représentants du personnel ne pourront pas consulter cette application. Suite à notre demande, la direction s'est engagée à continuer à nous transmettre les fiches de signalement au fil de l'eau, comme c'était le cas avec l'ancien système.

Suivi des rapports de visite des acteurs de prévention

Suite aux visites des acteurs de prévention, 19 actions devaient être réalisées, dont :

– 6 à la charge du BIL. Une n'a pas été réalisée : installation des baies informatiques, des armoires électriques et des autocoms dans des espaces dédiés, isolés et coupe-feu, au SPF-E.

En raison du déménagement à venir, cette action ne sera pas réalisée.

– 9 à la charge du BIL et de l'AP. 2 N'ont pas été réalisées. Elles concernent toutes deux la direction : un escabeau non sécurisé est à changer ; une sortie de secours est fermée à clé. Des devis ont été demandés pour poser une barre anti-panique, ce qui s'est avéré impossible, la porte s'ouvrant vers l'intérieur. Une solution est à l'étude.

– 2 à la charge de l'AP, qui ont été réalisées.

– 2 à la charge d'intervenants extérieurs sont en cours de réalisation :

- À Montmédy : volets métalliques rabattables fortement rouillés et dont la manœuvre est difficile, effritement important de la peinture murale dans le hall d'accueil lierre recouvrant le volet métallique de la fenêtre des sanitaires. Une entreprise est intervenue le 20/03/24 pour améliorer la manipulation des volets. Un sablage devrait être inscrit au budget 2024. Les agents des services techniques de la commune ont procédé au grattage du plafond du hall d'accueil.
- À Commercy concernant le filet anti-pigeons : il reste des pics sur les rebords de fenêtre à poser et un nettoyage à effectuer.

Registre santé et sécurité

Deux annotations ont été déposées :

- Une société est à nouveau intervenue en raison de présence de cafards dans la salle de pause du SPF-E.
- Au PCD, une odeur nauséabonde émane d'un bureau depuis quelques semaines. La direction s'est rendue sur place sans en trouver l'origine. Une nouvelle visite aura lieu prochainement.



Présentation de la note d'orientations ministérielles 2024

Cette note annuelle constitue un cadre de référence essentiel pour les orientations des actions et des démarches en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail au niveau du ministère. Elle comporte 6 axes d'actions :

– Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'évènements graves :

Cet axe découle des évènements qui ont touché notre administration. Sur ce point, la note est renforcée par un guide d'une trentaine de pages qui sera étudié lors d'une prochaine instance.

– Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP avec le déploiement d'un nouvel outil « Prév'Action » et la mise en place d'une nouvelle méthodologie ;

« Prév'Action » est une nouvelle application qui va regrouper le DUERP et le PAP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et le Programme Annuel de Prévention). Pour Solidaires Finances Publiques, l'identification des risques professionnels et l'élaboration de mesures de prévention sont des points d'entrée cruciaux dans le réel de l'activité des agent-es, ce qui permet d'exiger des modifications dans l'organisation du travail. Pour Solidaires Finances Publiques, il est essentiel que ce recensement serve à engager une démarche de réflexion approfondie pour agir sur l'organisation du travail et véritablement améliorer les conditions de travail.

– Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail :

L'objectif est louable, mais la mise en œuvre et le développement ne répondent pas aux enjeux

soulevés. La note évoque un guide de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), mais celui-ci n'a toujours pas été examiné au niveau ministériel. Pour Solidaires Finances Publiques, une politique d'engorgement est nécessaire pour modifier les pratiques actuelles.

– Prévenir le risque de désinsertion professionnelle des agent-es et les accompagner en fin de carrière :

Solidaires Finances Publiques partage la nécessité de mettre en place des actions pour permettre aux agentes et agents dont le handicap ou les problèmes de santé restreignent leur aptitude professionnelle de rester en activité ou de la reprendre. Pour cela, un dispositif d'information, d'accompagnement et de suivi doit être décliné au plan local. Un guide sur le sujet doit être actualisé.

– Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information :

Solidaires Finances Publiques rejoint l'administration sur ce point. Mais avec quels moyens ? Quelles formations ? Sur quels sujets ? Des formations sur les conduites addictives et la sensibilisation mentale devraient voir le jour, mais avec quel contenu ? De même, la lutte contre la sédentarité physique est évoquée. Pour tout cela, l'administration devra rester strictement dans le contexte du travail.

– Maîtriser le risque amiante :

Plusieurs points sont accentués : la signalétique, le repérage avant travaux, et l'importance du plan de prévention en cas de travaux.

Dans notre direction, des travaux d'encapsulation du sol (au 2^e étage) seront prochainement effectués sur le site de Verdun.



Programme et Budget 2024

Les dépenses suivantes ont été actées :

- Abondement de l'enveloppe « Aménagements de poste et petits matériels ergonomiques » pour 3 000 €
- Abondement de l'enveloppe « Fauteuils adaptés » pour 3 000 €
- Réassort des trousseaux de secours pour 757,19 €
- 50 brassards pour évacuation incendie, pour 714 €
- 4 lampadaires pour 2 707,27 €
- séances de massage à Bar, Commercy, Verdun et Montmédy, dont le nombre de journées est à définir, pour un montant maximum de 6 000 €.

Une session « formation initiale secourisme » et quatre sessions de recyclage PSC1 sont prévues. Une formation « risques routiers » devrait être mise en place prochainement.

Questions et informations diverses

Nous avons parlé de la mise en place automatique des alarmes de 19h à 7h30, sur plusieurs sites, ce qui pouvait poser problème à certains agents. La direction nous a mentionné qu'il existait une marge de quelques minutes avant la mise en place de l'alarme, qu'ils ne souhaitaient pas préciser. L'entretien ne se fera désormais plus après 19 h, ce qui répond à la problématique déjà signalée de personnels de ménage se retrouvant en position de travailleurs isolés.

Des règlements intérieurs seront prochainement mis en place dans tous les sites, sur la sécurité bâtimentaire, l'entretien, les plages horaires.

Cinq vigiles seront prochainement engagés, sur

tous les sites (2 à la cité administrative).

Les pédaliers sous bureaux (qui ne passent pas sous les bureaux) sont en cours de déploiement.

Un devis a été demandé pour l'œilleton de la porte du PCD.

Une bâche de protection devait être mise en place pour protéger le toit du bâtiment situé entre le SPFE-E et le SGC (tuiles qui s'effritent et tombent au sol). Cette solution ne s'avère pas pertinente (problèmes de condensation). Le sujet est à l'étude.

Dans tous les services, les poubelles individuelles vont être progressivement remplacées par des poubelles collectives (avec tri), qui seront présentes à chaque étage.

Vos représentant-es :

Eve Cultot,
Myriam Héba
Françoise Jacobee,
Élisa Mansuy,
Bruno Rop,
Enrico Schaeffer.